ID: 045-214502692-20211108-2021\_064-DE



# **EXTRAIT DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

## CONSEIL MUNICIPAL DU 08 NOVEMBRE 2021

N° 2021-064

Ressources humaines – Autorisation pour le Maire d'ester en justice dans le cadre des prochaines élections professionnelles relatives à la création du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - Approbation et autorisation de signer

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 28 octobre 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

### Présents:

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Jean-Marc MASSE, Carl LEQUERTIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Eric DODET, Raymond DOUARE, Bruno GUITTARD, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU.

En exercice : 21 Présents : 16 Votants : 20

#### Excusés:

Valérie LABOUACHRA, Joël GIRARD, Jean-Luc FOURNIER, Sébastien GALERON, Christiane BRESSION

# Pouvoirs:

Valérie LABOUACHRA à Marie-Françoise QUERE Joël GIRARD à Frédéric CUILLERIER Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT Sébastien GALERON à Pascal FOULON

Secrétaire auxiliaire : Célia VALERO

Affiché le



N° 2021-064

Ressources humaines – Autorisation pour le Maire d'ester en justice dans le cadre des prod ID 1045-214502692-20211108-2021\_064-DE relatives à la création du Comité Technique et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail - Approbation et autorisation de signer

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que dans le cadre de la mise en œuvre du Comité Technique des élections professionnelles se tiendront le jeudi 3 mars 2022.

Dans le cadre des opérations électorales il est demandé aux membres du Conseil municipal:

d'autoriser le Maire à représenter le Conseil municipal pour tout litige relatif aux élections professionnelles et à faire appel à un avocat en cas de besoin.

# ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le 12 [11 2021

Frédéric CUILLERIER

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 12/11/3021 Et de l'affichage le 12/11/3021 Pour le Maire,

La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.